



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2014**

Date de convocation :
17/11/2014
affichée le : 17/11/2014
Date d'affichage des
délibérations : 26/11/2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

L'an deux mille quatorze à vingt heures trente minutes, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.

Etaient présents : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, LE BARS Daniel, LE ROUX Véronique, LE MOIGNE Michel, BOURLÈS Estelle, LE COROLLER Jacques, DEBERT Marie-Hélène, TALLEC Jacqueline, LE NAOUR Roger, LE FUR Françoise, SAROUILLE Nicolas, POUAPON Marie-Laure, DUFLEIT Anthony, LE PINSEC Catherine, NEDELEC Rémi, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOLZER Gilles, SERBON Anne-Marie, KERSULEC Louis, LE BERRIGAUD Anita, BOUEDEC Jean-Michel, ALIX Mary-Chantal.
formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : HENRY Catherine, LE PICHON Valérie, OFFREDO Hervé.

Procurations : HENRY Catherine à BOURLÈS Estelle, LE PICHON Valérie à TALLEC Jacqueline, OFFREDO Hervé à LE MOIGNE Michel.

Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - SYNDICAT D'ENERGIES DU MORBIHAN, RAPPORT D'ACTIVITES 2013 ;
- 2 - ROI MORVAN COMMUNAUTE, MODIFICATION DES STATUTS ;
- 3 - ROI MORVAN COMMUNAUTE, ALSH, TARIFICATION RESTAURATION SCOLAIRE ;
- 4 - AFFECTATION DES RESULTATS 2013 BUDGET ASSAINISSEMENT ;
- 5 - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES ;
- 6 - ADMISSIONS EN NON VALEUR ;
- 7 - SUBVENTION MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS ;
- 8 - LOTISSEMENT MEN GLAS, PRIX DE CESSION ;
- 9 - CESSIONS DE MATERIEL ET DE MATERIAUX ;
- 10 - AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE, COMITE DE PILOTAGE ;
- 11 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport d'activités 2013 du Syndicat d'Energies du Morbihan.

Copie de ce rapport a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2013 du Syndicat d'Energies du Morbihan.

2/ ROI MORVAN COMMUNAUTE, MODIFICATION DES STATUTS

A la demande de Monsieur le Président de Roi Morvan Communauté, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes en ajoutant la mention suivante au point 1.2.1 :

- Est déclarée d'intérêt communautaire :
 - La Zone d'Activités de Bouthiry à LE SAINT.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, approuve la proposition de modification des statuts de Roi Morvan Communauté en ajoutant la mention suivante au point 1.2.1 :

- Est déclarée d'intérêt communautaire :
 - La Zone d'Activités de Bouthiry à LE SAINT.

3/ ROI MORVAN COMMUNAUTE, ALSH, TARIFICATION RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur le tarif du repas servi aux usagers de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement organisé par Roi Morvan Communauté le mercredi après-midi.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, fixe à 3,20 € le tarif du repas à facturer à Roi Morvan Communauté dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement organisé le mercredi après-midi.

4/ AFFECTATION DES RESULTATS 2013 BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur proposition de la Commission des Finances, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à procéder à la rectification de la délibération du 25 avril 2014 portant affectation des résultats 2013 du budget assainissement collectif comme suit :

Budget Primitif 2014

Budget service d'assainissement

Affectation des résultats de l'exercice 2013

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		
	PREVISIONS	REALISATIONS	PREVISIONS	REALISATIONS	RESTES
DEPENSES	475 956,00 €	297 904,30 €	772 663,09 €	518 122,07 €	175 626,00 €
RECETTES	475 956,00 €	467 376,96 €	772 663,09 €	430 693,51 €	
DEFICIT				87 428,56 €	175 626,00 €
EXCEDENT		169 472,66 €			

Besoin de financement : 263 054,56 €

Affectation du résultat 2013 au budget 2014 : 169 472,66 €

Chapitre 010 de la section d'investissement : Excédent d'exploitation capitalisé : 169 472,66 €
 Chapitre 002 de la section d'exploitation : Excédent d'exploitation reporté : 0,00 €.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, constatant l'excédent d'exploitation du **Budget Assainissement 2013** d'un montant de **169 472.66€** (excédent antérieur : 158 863 euros + résultats de l'exercice : 10 609.66 euros),

décide de l'affecter comme suit :

- 169 472,66€ au résultat d'exploitation affecté à l'investissement (article 106)

5/ DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires établies par la Commission des Finances comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2014		
DECISION MODIFICATIVE N°2		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
CHAP/ART	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	31 558 €
60	Achats	8 000 €
61	Services extérieurs	10 702 €
62	Autres fournitures extérieures	12 856 €
012	Charges de personnel	34 300 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 100 €
64	Charges de personnel	33 200 €
65	Autres charges de gestion courante	1 780 €
6534	Cotisations de sécurités sociales	700,00 €
657351	Subventin de fonctionnement aux GFP rattachés	1 080,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	9 164,10 €
6811	Dotations aux amortissements	9 164,10 €
67	Charges exceptionnelles	2 712 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 712 €
023	Virement à la section d'investissement	- 9 164,10 €
		70 350,00 €

RECETTES		
73	Impôts et taxes	- 19 972,00 €
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales	- 10 228,00 €
7328	Autres reversements de fiscalité	- 9 744,00 €
74	Dotations, subventions, participations	36 184,00 €
741	DGF	37 367,00 €
747	Subventions et participations	- 2 351,00 €
748	Autres subventions et participations	1 168,00 €
77	Produits exceptionnels	2 138,00 €
7713	Libéralités reçues	2 138,00 €
013	Atténuations de charges	52 000,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations	52 000,00 €
		70 350,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
CHAP/ART	LIBELLES	MONTANTS
RECETTES		
021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 164,10 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 164,10 €
040	Opérations d'ordre entre sections	9 164,10 €
2802	Amortissements des immobilisations incorporelles	9 164,10 €
		0,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2014 DECISION MODIFICATIVE N°1		
SECTION D'EXPLOITATION		
CHAP/ART	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
67	Charges exceptionnelles	33 300,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	33 300,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 544,97 €
6811	Dotations aux amortissements	9 544,97 €
023	Virement à la section d'investissement	- 85 026,36 €
		- 42 181,39 €
RECETTES		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 040,37 €
777	Subventions d'investissement versée au résultat	5 040,37 €
002	Excédent d'exploitation reporté	- 47 221,76 €
		- 42 181,39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
042	Opérations d'ordre entre sections	5 040,37 €
139	Subventions d'investissement versée au résultat	5 040,37 €
		5 040,37 €
RECETTES		
10	Dotations	47 221,87 €
1068	Autres réserves	47 221,87 €
13	Subventions	328 899,10 €
13111	Subventions Agence de l'Eau	205 143,00 €
1313	Subventions Département	196 107,60 €
139111	Subventions Agence de l'Eau	-72 351,50 €
16	Emprunt	-295 599,21 €
1641	Emprunt	-295 599,21 €
28	Amortissement des immobilisations	9 544,97 €
281	Amortissement des immobilisations corporelles	9 544,97 €
021	Virement de la section d'exploitation	- 85 026,36 €
		5 040,37 €

BUDGET LOTISSEMENT MEN GLAS 2014		
DECISION MODIFICATIVE N°1		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
CHAP/ART	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	- 98 936,77 €
605	Travaux	- 98 936,77 €
65	Charges de gestion courante	- 100 000,00 €
658	Charges de gestion courante	- 100 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 056,39 €
71355	Variation de stock	1 056,39 €
		- 197 880,38 €
RECETTES		
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	- 9 631,66 €
701	Ventes de terrains aménagés	- 9 631,66 €
75	Autres produits de gestion courante	- 168 000,00 €
7552	Prise en charge du déficit	- 168 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 20 248,72 €
7133	Variation en cours de production travaux	- 20 248,72 €
		- 197 880,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
21	Immobilisations en cours	62 253,28 €
21	Travaux de voirie	62 253,28 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 20 248,72 €
3355	Travaux en cours de production	- 20 248,72 €
		42 004,56 €
RECETTES		
16	Avance Commune	40 948,17 €
1687	Avance Commune	40 948,17 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 056,39 €
3355	Travaux en cours de production	1 056,39 €
		42 004,56 €

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

6/ ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de la Commission des Finances d'admettre en non valeur un titre de recette relatif au paiement d'une taxe locale d'équipement qui a été déclaré irrécouvrable par la Direction Départementale des Finances Publiques (Trésorerie d'Auray) pour un montant de 315 € (y compris majorations et intérêts).

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

7/ SUBVENTION MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 25 avril 2014, avait décidé d'attribuer à l'association "Les P'tits Loups" une aide financière provisoire de 80 000 € dans l'attente de la production de son compte de résultats requise conformément à la convention d'objectif signée le 23 novembre 2011.

Ce document ayant été produit, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition de la Commission des Finances d'allouer à l'association "Les P'tits Loups" une subvention de 82 089 €, au titre de l'exercice 2014, pour son activité de multi-accueil et d'émettre à l'encontre de cette association un titre de recettes de 9 908 € correspondant au résultat positif de son exercice 2013.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer à l'association "Les P'tits Loups", pour son activité de multi-accueil, une subvention de 82 089 €, au titre de l'exercice budgétaire 2014 et d'émettre à l'encontre de cette association un titre de recettes de 9 908 € correspondant au résultat positif de son exercice 2013.

8/ LOTISSEMENT MEN GLAS, PRIX DE CESSION

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 26 mai 2007, le Conseil Municipal a fixé le prix de vente au m² des terrains à bâtir du lotissement Men glas à 16,72 € H.T. soit 20 € T.V.A. incluse, les frais d'acte en sus à la charge de l'acquéreur.

Le taux de T.V.A. applicable étant passé au 1er janvier 2014 de 19,60 % à 20 %, la Commission des Finances propose au Conseil Municipal de fixer, à compter de cette même date, le prix de

vente au m2 des terrains à bâtir du lotissement à 16,66 € H.T. soit 20 € T.V.A. . incluse, les frais d'acte en sus à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

9/ CESSIONS DE MATERIEL ET DE MATERIAUX

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder le matériel suivant :

- une perceuse à colonne de marque ADAM (sans mandrin) moyennant le prix de 80 € non soumis à T.V.A., à Monsieur Roland EVEN
- une machine à bois combinée CASADEI Type M31 moyennant le prix de 1 000 € non soumis à T.V.A.. aux Etablissements GEDIMO.

Monsieur le Maire sollicite également l'autorisation de céder au poids et au meilleur prix divers matériaux.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité,

✓ décide de céder :

à Monsieur Roland EVEN une perceuse à colonne de marque ADAM (sans mandrin) moyennant le prix de 80 € non soumis à T.V.A.

aux Etablissements GEDIMO une machine à bois combinée CASADEI Type M31 moyennant le prix de 1 000 € non soumis à T.V.A..

✓ autorise Monsieur le Maire à céder au poids et au meilleur prix divers matériaux.

10/ AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE, COMITE DE PILOTAGE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de constituer un comité de pilotage chargé du suivi du projet d'aménagement du centre-ville composé de 12 membres du Conseil Municipal élus à la représentation proportionnelle (soit 10 membres de la majorité et 2 membres de la minorité).

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, désigne :

- Monsieur David LE SOLLIEC, Maire
- Monsieur Hervé LE FLOC'H, Adjoint au Maire
- Madame Catherine HENRY, Adjointe au Maire
- Monsieur Daniel LE BARS, Adjoint au Maire
- Madame Véronique LE ROUX, Adjointe au Maire
- Monsieur Michel LE MOIGNE, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Hélène DEBERT, Adjointe au Maire
- Madame Françoise LE FUR, Conseiller Municipal
- Madame Catherine LE PINSEC, Conseiller Municipal
- Madame Marie-Laure POUPON, Conseiller Municipal
- Monsieur Gilles BOLZER, Conseiller Municipal
- Madame Anita LE BERRIGAUD

membres du comité de pilotage chargé du suivi du projet d'aménagement du centre-ville.

11/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Par délibération du 23 avril 2014, le Conseil Municipal a établi la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs à soumettre à l'approbation de Monsieur le Directeur des Finances Publiques.

La liste proposée ne comprenant pas de contribuables propriétaires de bois, les services des Finances Publiques invitent l'Assemblée à se prononcer à nouveau.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur la proposition de liste suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES

1	M. NEDELEC Rémi	commerçant	5 rue de la Montagne	56110 GOURIN
2	M.TALLEC Jean-Yves	propriétaire de bois	Lanvoëlan	56110 GOURIN
3	M. LE FLOC'H Hervé	agriculteur	La Garenne	56110 GOURIN
4	Mme ROBIN Nicole	retraîtée	Minez Cluon	56110 GOURIN
5	M. LE NAOUR Roger	chef d'équipes	Sainte Julienne	56110 GOURIN
6	Mme SAROUILLE Joëlle	retraîtée	Crann Pipidic	56110 GOURIN
7	Mme POUPON Marie-Laure	opticienne	1, rue de St Nicolas	56110 GOURIN
8	M. GUEGUEN François	comptable	Penhoat Bever	56110 GOURIN
9	Mme LE MOIGNE Gisèle	retraîtée	Minez Cluon	56110 GOURIN
10	M. HENRY Bruno	comptable	23, rue de Pont Ar Len	56110 GOURIN
11	M. BAUDET Philippe	retraité	15 rue Jean Moulin	56110 GOURIN
12	Mlle LE FUR Françoise	ouvrière	Croas Ty Ben	56110 GOURIN
13	M. LE GALL Jean-François	contribuable non gourinois	Ty Deign	56560 GUISCRIF
14	M. KERSULEC Louis	retraité	Guernanic	56110 GOURIN
15	M. BOLZER Gilles	enseignant	Les Hauts de Guirzout	56110 GOURIN
16	Mme LE BERRIGAUD Anita	agricultrice	Renangoff	56110 GOURIN

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

1	Mr Louis LE QUINTREC	retraité	Droloré	56110 GOURIN
2	Mme LE ROUX Julie	employée de banque	Kerglien	56110 GOURIN
3	Mme LE PINSEC Catherine	retraîtée	57, rue de la Libération	56110 GOURIN
4	Mme LE GOFF Jeannine	agricultrice	Penhoat Aubray	56110 GOURIN
5	M. COROLLER René	retraité	17, rue de Pré Logé	56110 GOURIN
6	M. SERBON Armand	retraité	27, rue du 11 novembre	56110 GOURIN
7	Mme LE NIOU Louissette	retraîtée	Kerbos	56110 GOURIN
8	Mme LE BORGNE Irène	retraîtée	15, place du Général de Gaulle	56110 GOURIN
9	Mme ALLAIN Chantal	retraîtée	Kervern	56 110 GOURIN
10	M. JEZEQUEL Daniel	propriétaire de bois	Mine Lan	56110 GOURIN
11	Mme JAFFRE Sylvie	agricultrice	Le Launay	56110 GOURIN
12	M. LE FLOCH Daniel	responsable vie scolaire	Croas Ty Ben	56110 GOURIN
13	M. BOURHIS Maurice	contribuable non gourinois	Trevarnou	56110 LE SAINT
14	M. BOUEDEC Jean-Michel	agriculteur	Kerleshouarn	56110 GOURIN
15	Mme ALIX Marie-Chantal	retraîtée	Kergoën	56110 GOURIN
16	Mme SERBON Anne- Marie	assistante emploi et gestion RH	17, rue Jean Moulin	56110 GOURIN

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à l'unanimité cette nouvelle proposition.